

L'actualité du CIG

au Conseil d'administration

CIG petite couronne



L'actualité du CIG au conseil d'administration du 5 octobre 2021

#21 - Octobre 2021



✓ JACQUES ALAIN BÉNISTI,

Président du CIG, maire de Villiers-sur-Marne, député honoraire

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons le plaisir d'accueillir 2 nouveaux membres, les représentants des conseils départementaux des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne :

- Yves COSCAS, conseiller départemental du conseil départemental des Hauts-de-Seine, délégué au personnel, par ailleurs adjoint au maire de Clamart,
- Julien WEIL, vice-président du conseil départemental du Val-de-Marne en charge des ressources humaines et des affaires juridiques, également maire de Saint-Mandé.

Quant au représentant du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, c'est un habitué de la maison qui a été désigné : Frédéric MOLOSSI siège en effet au sein de notre instance depuis 2011.



Yves COSCAS



Julien WEIL



Frédéric MOLOSSI

COMPOSITION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Vous constaterez que se tient auprès de moi le nouveau directeur général, Xavier BASTARD, qui remplace depuis le 1^{er} septembre Sylvie HUSSON qui goûte aux joies d'une retraite bien méritée. Une nouvelle équipe de direction générale se constitue suite aux départs de Sylvie HUSSON et de Sarah DESLANDES.



Aurore BARTHEL



Diana DEVY



Laurent SALLET



Xavier BASTARD

Depuis le 1^{er} septembre, font désormais partie de la direction générale, avec Xavier BASTARD et Aurore BARTHEL, directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires :

- Diana DEVY, directrice des ressources humaines et de l'assistance RH aux collectivités ;
- Laurent SALLET, secrétaire général.

À noter que Benoît HAUDIER rejoindra le CIG le 2 novembre, en remplacement de Sarah DESLANDES, partie début septembre du CIG.

MIGRATION VERS LE SITE EMPLOI-TERRITORIAL.FR

Vous avez déjà fait
2 millions de vues ?

Votre centre de gestion voit plus grand. Les sites RDVemploi public et Emploi-territorial fusionnent. Publiez vos offres d'emploi sur le portail national unique emploi-territorial.fr

Dès la mi-novembre, publiez vos opportunités en toute simplicité !

2 millions de vues par mois sur le site [www.emploi-territorial.fr](https://emploi-territorial.fr)

emploi-territorial.fr CIG petite couronne

Dans le cadre des missions relatives à l'animation d'une bourse de l'emploi, le site **Emploi-Territorial.fr** remplacera **RDVemploi public.fr** et deviendra le portail national unique de l'emploi dans la fonction publique territoriale.

À compter du 16 novembre 2021, la publicité des créations et vacances d'emplois ainsi que la diffusion des offres des collectivités de la petite couronne seront désormais effectuées sur ce nouveau support. Cette décision **génèrera de nombreux effets positifs pour les employeurs publics.**

Une meilleure visibilité des employeurs et des candidats

Sur cette nouvelle plateforme, les collectivités de la petite couronne retrouveront toutes les fonctionnalités relatives à la saisie des déclarations de vacances d'emploi, la publication de leurs offres et la recherche de candidats.

Avec actuellement **2 millions de visites par mois**, Emploi-Territorial.fr va élargir à l'échelle de l'Hexagone l'impact des offres et diversifier le vivier de candidats auxquels peuvent s'adresser les employeurs publics du territoire, y compris dans certains secteurs en tension (police, petite enfance, gestion des carrières, finances, marchés publics...).

Le portail réunit le site **Emploi-Territorial.fr** et la plateforme nationale d'inscription aux concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale depuis avril dernier. Les personnes souhaitant intégrer la FPT pourront donc retrouver, au sein d'une seule interface, des informations utiles à chaque étape de leur parcours.

Une migration le 16 novembre

Le CIG petite couronne opérera la migration le 16 novembre. Plusieurs étapes sont prévues afin de sécuriser cette migration. Parallèlement à ces avancées techniques, la campagne de communication auprès des collectivités a été menée fin septembre avec l'envoi de courriers destinés à la fois aux autorités territoriales et aux responsables RH.

Le service sera suspendu entre le 9 (midi) et le 15 novembre (au soir), avant la bascule (soit 3,5 jours ouvrés de fermeture). Identifiants et mots de passe seront adressés aux DRH le 12 novembre et dès le 16 novembre, ils retrouveront l'historique et les données de leur précédent compte.

Un accompagnement adapté

Un dispositif d'accompagnement est prévu pour faciliter l'appropriation de ce nouvel outil par les services de ressources humaines : **une hotline spécifique** sera à disposition pour répondre à toute question relative à la migration. Un webinar ainsi que des ateliers « découverte » seront également proposés pendant tout le mois d'octobre.

Enfin, des guides et tutoriels seront disponibles en ligne pour accompagner la prise en main de l'outil par les agents des collectivités.



✓ ANTHONY MANGIN,
Vice-président délégué à l'emploi
et aux concours

L'ACTUALITÉ DES CONCOURS

C'est l'article 23 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 qui confie aux centres de gestion l'organisation des principaux concours et examens professionnels ainsi que l'établissement des listes d'aptitude.

Au sein du CIG petite couronne, c'est la direction des concours qui, en lien avec les autres centres de gestion concernés, établit la planification des concours et examens. **Un calendrier prévisionnel** couvrant la période 2022-2024, mis en ligne sur le site internet du Centre, est consultable par les candidats et les employeurs.

L'activité des concours est marquée par une dématérialisation croissante des échanges avec les candidats. Le site internet du Centre fourmille ainsi de renseignements utiles sur le sujet (rappel des modalités d'accès à la FPT, statistiques sur les différents concours et examens, modalités de préparation, tutoriel expliquant les modalités de pré-inscription en ligne et la création d'un espace sécurisé facilitant les échanges avec l'organisateur du concours...).

Quelle organisation en temps de Covid-19 ?

Les épreuves écrites et orales des concours et examens professionnels, ne font pas partie des activités pour lesquelles la présentation d'un passe sanitaire est requise.

Pour l'accueil des candidats et membres de jury, la direction des concours continue par conséquent à respecter strictement le protocole arrêté par les centres de gestion au début de la crise :

- Port du masque chirurgical obligatoire pendant toute la durée des épreuves,
- Respect de la distanciation sociale,
- Désinfection et aération des locaux,
- Désinfection des mobiliers,
- Limitation des déplacements des candidats.

L'opération phare de la rentrée

L'opération phare de la rentrée est le concours de rédacteur territorial, organisé dans les trois voies le 14 octobre prochain. Les 4 420 candidats présents ont composé dans les locaux du CIG, à Pantin, et au parc des expositions de Paris-Nord Villepinte.

Sont également programmées au cours du quatrième trimestre, les épreuves orales de la session 2020 reportée des concours de technicien et technicien principal de 2^e classe, et celles de la session 2021 des concours d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques et de conseiller territorial socio-éducatif.



Enfin, les inscriptions pour les premières opérations 2022 débuteront prochainement : concours d'auxiliaire de puériculture, concours d'assistant et assistant principal de 2^e classe d'enseignement artistique, concours de technicien principal de 2^e classe...



✓ JACQUES ALAIN BÉNISTI,

Président du CIG, maire de Villiers-sur-Marne, député honoraire

BRÈVES D'ACTUALITÉ AYANT MARQUÉ LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE CES DERNIÈRES SEMAINES

Une nouvelle image en 2022

Notre établissement se dotera d'une **nouvelle image en 2022**. La mandature 2020-2026 va en effet être l'occasion d'accélérer la transformation et la modernisation du CIG petite couronne. Pour accompagner cette nouvelle dynamique, le CIG entreprend une réflexion sur sa marque et une refonte totale de son identité visuelle, cette dernière datant de plus de vingt ans (2000).



Les enjeux sont importants :

- Asseoir l'**identité** et influencer positivement sur l'image de l'établissement.
- Conserver une **cohérence** dans toutes les réalisations graphiques de l'établissement.
- Constituer un **élément d'attractivité** auprès des futurs collaborateurs du CIG et renforcer le sentiment d'appartenance des agents.

La première étape de travail, qui va se dérouler en septembre et octobre, consiste en un **diagnostic de l'existant** et le recueil de la parole de personnes en interne et à l'externe. Il s'agissait de recueillir les perceptions d'élus, d'agents, d'affiliés et de partenaires pour nourrir la réflexion et identifier les représentations communes.

La conception du **nouveau logo**, de la **signature de marque**, de la **charte graphique** et de la **charte éditoriale** s'appuiera sur la synthèse de tout ce travail concernant l'identité de notre établissement et de sa marque.

La nouvelle identité visuelle du CIG petite couronne devrait être déployée à compter du printemps 2022.

Projet Convergences

La collecte des référents du projet baptisé Convergences. Derrière ce nom de code, se cache la volonté de proposer à nos affiliés un dispositif plus simple et plus sécurisé des accès aux trois applications informatiques suivantes :

- Le site Internet ;
- La banque d'informations statutaires pour la gestion du personnel territorial (BIP) ;
- Le logiciel Net-Cotisations.

La mise en application effective de Convergences fin 2021 nécessite que chaque collectivité et établissement public affilié désigne et transmette très rapidement au CIG une liste allant de un à plusieurs « référents administrateurs ».



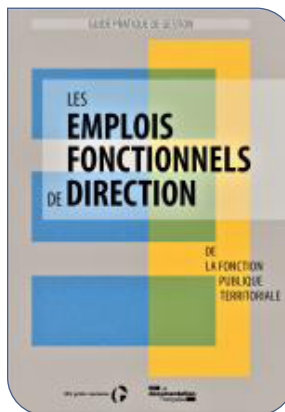
Le maintien des événements Santé et Sécurité au travail organisés par le CIG

Malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, le CIG propose en effet à ses affiliés 2 rendez-vous importants dans le champ de la santé et de la prévention des risques professionnels :

- Un panorama 2019-2021 de la santé et de l'action sociale se tiendra les 6, 7 et 8 décembre via une série de webinaires sur les nombreuses évolutions législatives et réglementaires qui ont touché le champ de la santé au travail ;
- Un groupe de travail pluridisciplinaire auprès de plusieurs établissements de production et livraison de repas de restauration collective, confrontés à des risques professionnels, à une usure professionnelle manifeste et souvent en difficulté du fait de la spécialisation de leurs métiers.



Deux nouvelles publications statutaires du CIG



Le CIG vient de faire paraître la quatrième édition de l'ouvrage de poche « Le statut en bref » qui recèle une multitude d'informations actualisées autour de 10 grands thèmes et de questions-réponses.

Par ailleurs, à la suite des élections municipales de 2020 et de la publication des décrets d'application de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, le CIG vient de publier une nouvelle édition du guide pratique relatif aux emplois fonctionnels de direction de la fonction publique territoriale.

Ce guide présente une analyse d'ensemble du régime juridique afférant à ces emplois (leur création, les différents modes de recrutement, la situation de l'agent, la fin des fonctions...).



Prochaine séance pour 2021 :

- ▶ Mardi 23 novembre

Pour 2022, voici les dates prévisionnelles des séances, les mardis :

- ▶ 1^{er} février,
- ▶ 29 mars,
- ▶ 14 juin,
- ▶ 20 septembre,
- ▶ 29 novembre.